

ALLOCATIONS DE RENTRÉE SCOLAIRE 2016



TOUT SAVOIR SUR LES ALLOCATIONS DE RENTRÉE

Cette année, l'allocation de rentrée scolaire 2016 sera versée fin août.

Vous trouverez ci - dessous les conditions pour pouvoir en bénéficier ainsi que les montants que vous pourrez toucher.

Sachez que l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) est versée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) aux familles modestes qui ont des enfants scolarisés de 6 à 18 ans. Le montant perçu par

chaque famille dépend des ressources de celle-ci ainsi que de l'âge de l'enfant.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE CETTE ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE ?

Toutes les familles ayant un ou plusieurs enfants **scolarisés** dans le public ou le privé ou inscrits dans des établissements d'enseignement à distance ont droit à l'ARS selon les conditions suivantes :

- Il faut que les enfants aient entre 6 et 18 ans au moment de la rentrée 2016,

Donc, l'allocation est versée pour chaque enfant scolarisé né entre le 16 septembre 1998 et le 31 décembre 2010 inclus, même aussi ceux plus jeunes qui sont déjà inscrits en CP.

Attention, cette allocation dépend aussi des revenus du ménage :

- Les revenus du foyer ne doivent pas dépasser le plafond suivant en 2014 :

24 404 € pour 1 enfant à charge, 30 036 € pour 2 enfants à charge, 35 668 € pour 3 enfants à charge,

+ 5 632 € par enfant supplémentaire.

Si vous dépassez légèrement ce plafond, une allocation dégressive peut toutefois vous être versée.

QUELLES SONT LES DÉMARCHES À FAIRE POUR AVOIR DROIT À L'ARS ?

Les familles qui perçoivent déjà une prestation de la CAF et dont entre 6 et 16 ans au 31 décembre 2016 n'ont aucune démarche à effectuer.

L'allocation sera versée directement sur votre compte fin août 2016. Il n'y a même plus besoin de fournir une attestation de scolarité .

Maintenant, si c'est la première fois que vous demandez l'ARS, un dossier est à remplir auprès de la CAF.

Quels sont les montants d'allocation pour l'année scolaire 2016-2017 ?

Le montant dépend de l'âge de vos enfants, soit :

Entre 6 à 10 ans : 363,00 €

Entre 11 à 14 ans : 383,03 €

Entre 15 à 18 ans : 396,29 €